

Ecrivez-lui !
Ecrivez pour lui

45 avenue Lulli, 92330 Sceaux
Tél. : 01 46 61 15 86

Il en va
de la force
de l'Association
Arps : 45, Avenue Lulli,
92330 Sceaux - 01 46 61 15 86

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 NOVEMBRE 2007 UN COCKTAIL DE SÉCURITÉ ET DE CONVIVIALITÉ

- L'état de la sécurité dans le Lotissement
- L'activité du conseil d'administration
- L'édition du Cahier des Charges
- La tolérance immobilière zéro
- L'annexion du Cahier des Charges au Plu d'Antony
- Les bureaux-logements de l'US Metro
- La gare routière de la Croix-de-Berny
- La Zone 30 • L'action culturelle et conviviale

Affluence à l'assemblée générale ! Ils n'étaient pas loin d'une centaine de Riverains à s'être déplacés. La salle des fêtes de l'Ancienne Mairie de Sceaux n'avait pas vu ça depuis longtemps. Mais il faut dire que le jeu en valait la chandelle : la présence de deux officiers de la police nationale : Mme Jean pour Antony et M. Ambert pour Sceaux, un rapport moral et un rapport financier synthétiques communiqués par la présidente Nicole Dutheil et le trésorier Roland Grima, un buffet rillettes et saucisson corrézien (arrosé de beaujolais nouveau) dressé par Béatrice et Francis Herbain aidés de Jean Wolff et Jean-Pierre Flot.

Ouverte sur l'intervention des deux policiers, la réunion s'est aussitôt animée. Après que Nicole Dutheil eût indiqué que 105 réponses au question-

naires de nous - et sont d'ailleurs, par la suite, restés suffisamment longtemps à bavarder et trinquer devant le buffet avec les Riverains pour nous en convaincre !

La soirée était partie ! La présidente, ravie d'offrir aux adhérents une assemblée générale aussi chaleureuse, a tout de même ramené le sérieux dans les rangs. Le conseil d'administration et le bureau se sont réunis respectivement trois et six fois, a-t-elle précisé, rappelant que l'action des élus restait centrée sur la défense du Cahier des Charges et le respect de ses clauses. Une version courte de celui-ci a du reste été éditée *. Elle sera déposée dans toutes les boîtes aux lettres dans les jours qui viennent, tandis que l'Association a dûment écrit à tous les notaires des environs pour leur rappeler l'existence de ce document.

Sa défense passe, notamment par l'attaque systématique de toute construction ou tout projet immobilier ne répondant pas aux obligations contenues dans ce document - et qui sont gardiennes, rappelons-le, de la qualité de notre cadre de vie. Sur ce plan de l'urbanisme, l'Arps a obtenu la démolition de l'escalier empiétant sur la zone des 5 m non ædificandi d'une construction de la rue Paul-Couderc et la cour d'appel

la région Ile-de-France (SDRIF) élaboré pour les vingt ans qui viennent, vise à densifier l'habitat collectif à proximité des moyens de transports en commun : métro, bus ou tramway, comme c'est le cas près de chez nous. Autant dire tout de suite que nous sommes opposés à cette conception de la ville sur la ville, comme l'association Sud Environnement à laquelle nous sommes adhérents. Il faut effectivement voir les choses en face : de nombreux projets sont à l'étude.

SEPT ANCIENS-NOUVEAUX

Lors de cette assemblée générale, le mandat de sept administrateurs venait à échéance. À l'unanimité, Mmes Nicole Dutheil, Suzanne Le Ber, MM. Alain Boutigny, Charles Cusson, Roland Grima, Francis Herbain et Roger Vidal ont tous été réélus à l'unanimité. Nous les en félicitons.

Parmi eux : l'aménagement de bureaux et logements en location et accession à la propriété sur 2 ha du stade de l'Us Métro et l'installation d'une gare routière à proximité de la Cité Universitaire de la Croix-de-Berny. Dans les deux cas, l'Association est vigilante. Elle a déjà, dans le premier cas, demandé de revoir la copie proposée et s'est dans le second, associée aux Associations d'Antony Nord pour demander qu'une nouvelle concertation ait lieu.

La circulation a également été au centre des préoccupations de l'Arps tout au long de l'année. Le fonctionnement du Paladin a été revu à notre demande. Les grosses machines bruyantes et polluantes ont été remplacées par de petits véhicules dont les nuisances n'ont plus rien à voir avec ce qui précédait. Mais, comme leurs aînés, ceux-ci roulent toujours à vide. Leur justification et l'argent qu'ils coûtent est encore à démontrer et le comptage promis par Georges Siffredi, président de la Communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre n'est toujours pas en vue. En attendant, la "Zone 30" avance... tout doucement.

SÉCURITÉ : SCEAUX LE DIT, ANTONY AURAIT PU LE DIRE

Depuis le début de l'année, 42 plaintes pour cambriolages ont été enregistrées par le commissariat de Sceaux, a indiqué M. Ambert, officier de la police nationale venu avec des chiffres illustrant l'évolution négative de la sécurité dans le lotissement du parc de Sceaux. Des résultats à comparer à un historique de 20 en 2006, 26 en 2005, 20 en 2004 et... 42 (tout de même) en 2003. Le commissaire d'Antony n'a, pour sa part, pas souhaité faire état de la situation, préférant parler de "prévention", a indiqué Mme Jean, qui le représentait.

On parle toujours de mettre en place les obstacles visant à ce que les véhicules réduisent leur vitesse dans les avenues Le-Nôtre et Le-Brun. Ces voies doivent, on s'en souvient, passer sous le contrôle des communes l'an prochain ou l'année suivante. D'ici-là, le conseil général les aura réaménagées et on espère que les décisions annoncées aux représentants de l'Arps en novembre 2006 seront enfin appliquées. Le reste du Lotissement devant faire alors, pour sa part, l'objet d'une consultation rue par rue. L'action de notre Association des Riverains du Parc



Un Paladin nouveau, petit, silencieux, moins fréquent, sans rapport avec l'ancien contre lequel s'élevait l'Arps

de Versailles a rappelé que notre lotissement était réservé à l'habitat individuel - sauf le long de l'ex-Nationale 20. L'association mène par ailleurs deux procès : l'un au tribunal administratif, l'autre au tribunal civil, contre la modification d'un bâtiment situé avenue Jean-Racine. Enfin, dans l'affaire de l'avenue, Franklin-Roosevelt, le permis de construire a été annulé définitivement.

L'Arps est-elle trop pointilleuse quant au respect du Cahier des Charges ? La question peut être posée. Mais au-delà des nuisances que les contrevenants peuvent produire, ces actions, il faut bien le voir, sont destinées à défendre des principes. Des principes que la moindre inobservation peut remettre en cause, ouvrant alors la porte à ces dommages considérables pour l'avenir du Lotissement. C'est la raison pour laquelle la ligne directrice du conseil d'administration est celle de la tolérance zéro dans le domaine de l'urbanisme.

Plus loin de nous, mais pas tant que cela, la vigilance s'impose, d'ailleurs. À cet égard, nous avons par exemple demandé - et obtenu - que notre Cahier des Charges soit annexé au plan local d'urbanisme (Plu) d'Antony comme il l'était au plan d'occupation des sols (Pos) qu'il a remplacé. Il y figure donc en bonne place. La règle étant qu'en cas de conflit entre deux textes, la disposition la plus contraignante s'impose, c'est l'assurance qu'il soit pris en compte dans toute décision susceptible d'affecter le périmètre. On sait, de plus, que le nouveau Schéma directeur de

DES FINANCES SAINES

Roland Grima, trésorier, s'est félicité des comptes de l'année 2006. "Ils nous donnent les moyens d'agir et de préserver l'avenir", a-t-il souligné avant de préciser que l'appel à cotisations se fera dorénavant plus tôt dans l'année.

naire sécurité (17 % du lotissement !) avaient été retournées à l'Association (voir article par ailleurs), les représentants de l'ordre ont répondu aux interrogations des participants. Chacun y est allé de sa situation personnelle, sans doute. L'ensemble des prises de parole a cependant montré que, si le périmètre ne peut pas être considéré comme un endroit "chaud" au sens de la formule consacrée pour les banlieues des grandes villes, il n'en est pas moins indispensable de veiller au grain pour que le quartier reste le havre de paix et de tranquillité que chacun souhaite qu'il soit.

Aux récits de voitures détériorées régulièrement dans certaines rues, d'agression à la fausse identité, de vols de téléphones portables aux abords du lycée Lakanal et d'éclairage défectueux (ampoules non changées), les gens de la force publique ont répondu, avec un flegme et une bonne volonté méritant le respect, par des conseils de prévention. Jeter un coup d'œil sur la maison du voisin en vacances, faire relever son courrier par un proche lorsque l'on est soi-même en voyage, rentrer sa voiture plutôt que de la laisser dormir dans la rue, ne pas laisser traîner d'échelle dans son jardin, signaler à la police les individus au comportement suspect, éloigner les prétendus élagueurs ou ramoneurs font partie de la base d'une meilleure sécurité, ont-ils rappelé.

Les alarmes de différentes natures ont, en outre, fait l'objet de longues interventions de la part de ceux qui en ont fait l'expérience. L'idée générale étant que le but est bien d'arrêter l'intrus (autrement dit le voleur potentiel) "avant" et non "après" qu'il soit rentré dans la maison ! Les systèmes de détection par ondes, sur les clôtures elles-mêmes, étant dès lors parfaitement adaptés. L'éclairage des vols restant très faible, comme l'ont souligné les deux officiers, la vraie bataille doit donc se dérouler au plan de la protection. L'opération "Tranquillité vacances" consistant à signaler ses absences au commissariat alors chargé de rondes quotidiennes imprévisibles, mais qui laissent 23 h 59 mn aux malfaiteurs pour agir, les enquêtes menées après chaque effraction, avec prise d'empreintes, ne doivent pas conduire à penser que rien ne sert à rien. La visite courtoise de M. Ambert et de sa collègue Mme Jean, était là pour le rappeler. Ils étaient essentiellement venus pour dire qu'ils étaient

Edito

LE PLU VOUS PLAIT-IL ?

Bien sûr, vous savez tous que cela veut dire Plan local d'urbanisme et que ce document remplace le POS (Plan d'Occupation des Sols). Le Plu est l'outil essentiel et spécifique de l'aménagement d'une ville. Il conditionne la qualité de l'environnement, son cadre de vie et son développement pour de nombreuses années. C'est dire si ce changement est important pour nous.

Pour Antony, l'enquête publique a eu lieu du 15 janvier au 25 février 2007. Nous vous avons informés par courrier afin que vous alliez consulter le dossier et donner votre avis. Deux Riverains ont passé beaucoup de temps à analyser l'ensemble du dossier pour nous mâcher le travail. Je les en remercie.

Nous vous avons transmis le résultat de leurs réflexions par la distribution d'une lettre-type exprimant les exigences afin que notre lotissement réponde à la qualité environnementale que nous défendons. Je tiens également à remercier cet ami Riverain de la l'avenue de Guyenne qui a contacté individuellement ses voisins et a récolté plus de soixante avis.

Octobre 2007, nous avons les résultats de l'enquête publique et donc une idée du futur Plu. Pour notre lotissement, nous avons un jugement favorable mais l'environnement immédiat nous inquiète, vous inquiète. C'est pourquoi nous nous joignons aux Associations d'Antony Nord pour obtenir une concertation avec Monsieur Senant au sujet du projet d'immeubles de bureaux sur les 2 ha du terrain de l'US Métro qui bordent l'avenue Raymond-Aron.

Votre association fait des efforts de communication et poursuit son but : la protection de notre environnement.

Les questions posées lors de notre dernière Assemblée Générale montrent que c'est également votre souci. Cependant, les échanges établis autour du Beaujolais ont dévoilé que vous étiez également demandeurs de rencontres plus conviviales, voire culturelles. Nous y réfléchissons.

Les moyens de communication des informations ont aussi évolué et à cela aussi nous réfléchissons afin que notre Association soit encore plus vivante, plus proche de vous et plus prompte à vous répondre.

À la nouvelle année 2008 !

Nicole Dutheil

de Sceaux a, comme on le voit, été particulièrement dense au cours de l'année écoulée. L'Arps a même, parallèlement, organisé le 30 juin une visite de l'exposition "Cour et Jardin" montrant une partie de la vie de la Duchesse de Berry. Une initiative que tout le monde souhaite voir renouveler. "Nous pensons que notre association doit proposer des réunions autour d'un fait culturel, ou simplement autour d'un repas convivial dans le restaurant "les Ecuries de Colbert", par exemple. Ces rencontres doivent favoriser les contacts entre Riverains et développer un esprit propre au Lotissement" a-t-elle conclu.

* Pour ceux qui le souhaitent, des copies intégrales sont disponibles au siège de l'Arps, 45, rue Lulli, à Sceaux.

COMPTE RENDU REUNION SECURITE

Assemblée générale du 23 novembre 2007

Nous rappelons que l'ensemble des riverains avait été convié à cette réunion. Des représentants des polices de Sceaux et d'Antony auxquels préalablement, on avait remis les résultats de l'enquête sécurité, sont venus s'exprimer, à tour de rôle, sur ce sujet. Il s'avère que le sujet a vivement intéressé tous les participants, puisque à la suite de l'intervention des représentants de la police, s'est ouvert un vaste débat.

SYNTHESE DES DEBATS

I) QUE FAIT OU QUE PEUT FAIRE LA POLICE ?

- La police fait des rondes régulières dans le lotissement et contrôle des individus jugés "suspects" par leur attitude ou leur comportement.

- Elle intervient dans les plus brefs délais possibles, pour venir en aide à toute personne demandant une intervention, pour quelle que cause ce soit. A cet égard, il est vivement conseillé d'appeler le 17 qui regroupe tous les appels et permet d'envoyer sur place la brigade la plus proche du lieu d'appel.

Elle semble tenir une statistique du méfait signalé, mais ce point n'a pas été vraiment abordé. Des chiffres de méfaits commis dans le lotissement ont été communiqués par le représentant de la police de SCEAUX, mais aucun chiffre ne nous a été fourni pour ANTONY. A SCEAUX, après une accalmie dans les années 2004 et 2005, 41 incidents auraient été enregistrés en 2007, ce qui est très inférieur au 51 incidents qui nous ont été signalés. Ceci est imputable au fait que certains riverains ne portent pas plainte. C'est regrettable ! Il est bien évident, que ces rondes étant aléatoires, la police a peu de chances d'appréhender un malfaiteur en flagrant délit.

Il y a lieu donc, pour les riverains de prendre toutes les mesures possibles pour améliorer leur sécurité, mais surtout, en cas d'incident, de prévenir le plus rapidement possible la police pour qu'elle puisse appréhender les malfaiteurs. A cet égard les représentants de la police et plusieurs intervenants ont donné quelques conseils.

La police organise, chaque année, une opération tranquillité vacances. Il convient de donner toute information à la police sur ses dates d'absence. Lors des rondes, une attention toute particulière sera apportée aux propriétés recensées.

II) PRECAUTIONS A PRENDRE ET ACTIONS A ENTREPRENDRE POUR AMELIORER NOTRE SECURITE

Les représentants de la police de Sceaux et d'Antony ont insisté sur le fait qu'il ne fallait pas avoir peur de déranger la police qui serait prête à intervenir à tout instant.

1) Signaler tout individu jugé suspect par son comportement qui:

- Porte une attention appuyée aux maisons

- Circule sur les voies du Rer

Ce point a été évidemment fort débattu, car il n'est pas facile de savoir si un individu est suspect ou non. Dans tous les cas, la police pourra faire un contrôle d'identité.

2) Eviter de laisser des papiers trop longtemps dans une boîte à lettres. Il est également déconseillé de mettre son nom sur la boîte à lettres.

3) Demander en cas d'absence à un ou à des voisins de prendre le courrier, surveiller la maison, et éventuellement, ouvrir les volets pour simuler une présence. Prévenir la police en cas de déclenchement d'alarme.

4) Ne pas laisser dans les jardins des échelles, tables ou tout matériel permettant aux malfaiteurs d'entrer par l'étage ce qui est assez fréquent, parce que les étages sont moins protégés que le rez-de-chaussée.

5) Ne pas oublier dans le jardin des outils tels que des pelles ou des pioches susceptibles de faciliter une effraction.

6) En cas de prise de courant extérieure, prévoir une rupture de l'alimentation, ces prises pouvant alimenter des outils facilitant les effractions.

7) Protéger les soupiroux.

8) Ne pas faire appel aux personnes qui font des offres de service dans les boîtes aux lettres et qui peuvent faire du repérage.

III) ALARMES ET CAMBRIOLAGES

Suite à un recensement rapide à main levée des participants, il est apparu que la plupart d'entre eux disposait d'un système d'alarme.

Si l'on s'en tient aux réponses que nous avons reçues, il apparaît que l'alarme n'est pas l'arme absolue contre les cambriolages. Parmi les incidents recensés, nous avons noté :

a) Le cambriolage s'effectue, la nuit, en présence des habitants, donc l'alarme n'est pas branchée.

b) L'effraction a lieu à l'étage moins bien protégé. Il suffit, bien souvent de casser un carreau pour entrer et, en été, bien des fenêtres à l'étage restent ouvertes.

c) Le cambrioleur rampe sous le radar, toujours visible.

d) Parfois, l'alarme est neutralisée.

Lorsque l'alarme se déclenche son bruit fait fuir le cambrioleur. La tentative de cambriolage échoue lorsque le voisin appelle la police suite à un déclenchement d'alarme.

IV) COMMENT MIEUX SE PROTEGER

Une personne parmi les participants qui travaille dans

le milieu de la protection a formulé un certain nombre d'observations. Nous les avons complétées à partir de notre propre expérience.

1) Les systèmes d'alarme doivent se déclencher, avant que le cambrioleur ne s'introduise dans la maison. Il est évident que les seuls radars intérieurs ne remplissent pas cette condition. Parfois, ce déclenchement s'avère suffisamment dissuasif pour qu'il prenne la fuite.

2) La rapidité de réaction est un élément essentiel. La police peut être avertie par les voisins.

3) L'alarme est reliée à une société de surveillance qui 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 prévient le propriétaire (et) (ou) un voisin qui appellera, à son tour la police. A noter que l'appel de la police



PLOTS PROMIS, PLOTS PLANTÉS
D'élégants plots en bois, côté Sceaux, ont été, comme promis, installés par la mairie. Ils ont été, quelques mois plus tard, suivis par d'autres, côté Antony. Leur efficacité est remarquable contre le stationnement intempestif des usagers du Rer Parc de Sceaux cherchant un parking gratuit. L'Association se félicite de ces aménagements.

ne peut pas en théorie être fait par la société de surveillance, comme nous l'a confirmé le représentant de la police. Avec les systèmes de transfert d'appel et les portables, on peut à tout moment être prévenu.

4) Avoir un système d'alarme à zones définies. En cas de présence, notamment la nuit, l'alarme reste activée, à l'exception des zones de passage qu'on peut désactiver.

V) DOMMAGES CAUSES AUX VEHICULES

Il apparaît que c'est une véritable plaie dans notre lotissement. Dans l'enquête, nous avons recensé 43 dégradations ou vols d'accessoires. Dans la plupart des cas, il s'agit de vandalisme. Souvent des vitres ont été brisées en vue de voler un hypothétique GPS.

En général, les méfaits se sont toujours passés la nuit. Il semble difficile de trouver une solution si l'on n'a pas la possibilité de rentrer son véhicule dans un garage ou à défaut dans une allée de son jardin.

Si tel n'est pas le cas, ne rien laisser dans le véhicule, effacer toute trace de ventouse sur le pare brise permettant de se rendre compte qu'on est propriétaire

d'un GPS, équiper les jantes d'anti-volet de roues à garder à l'intérieur de la maison avec les clés.

Quelques riverains relèvent que ces incidents sont facilités par l'éclairage défectueux de certaines rues.

VI) VOL PAR RUSE OU A LA FAUSSE QUALITE

Un riverain a signalé que des individus revêtus de faux uniformes de police et munis de fausses cartes avaient essayé de s'introduire dans sa maison. Il convient donc d'être extrêmement prudent, de demander à quelle brigade, ils appartiennent et de se renseigner par voie téléphonique (Appel du 17)

Il en est de même pour tout représentant de l'EDF, GAZ ou EAU. Bien souvent, on est averti de leur date de passage, mais il faut avoir à l'esprit que cette information peut être connue par des malfaiteurs.

VII) CONCLUSIONS

La police peut nous aider, mais nous restons en grande partie responsable de notre propre sécurité. Comme tout, la sécurité a un prix et il est clair que notre sécurité dépend en partie, mais pas seulement, des moyens qu'on lui consacre que ce soit par la mise en place de fermetures solides que par l'installation de systèmes d'alarme performants, les deux n'étant pas, bien entendu, incompatibles.

Il y a une certaine analogie entre la sécurité des automobiles et celle des habitations. Si vous circulez avec un véhicule moderne 5 étoiles au crash test, équipé de nombreux air bags, freinage ABS, système de contrôle de trajectoire, et maintenant "alarme anti endormissement", vous avez moins de chances d'avoir un accident grave qu'avec un véhicule qui se plie au moindre choc, se met en travers en cas de freinage sur sol mouillé, ect..., mais vous n'êtes pas protégé à 100 % contre un accident grave.

Il peut en être de même pour la sécurité de notre habitation. Nous avons peut-être un système de sécurité totalement obsolète qu'il convient soit de moderniser soit de renouveler.

Mais l'essentiel, c'est de ne pas vivre isolé dans sa tour d'ivoire, d'avoir de bonnes relations avec les voisins pour qu'ils ne restent pas indifférents en cas de besoin. Aider les proches, se faire aider par eux tel doit être notre comportement, tant il est vrai que notre sécurité n'est pas seulement une question de moyens mais aussi d'urbanité, c'est-à-dire, comme le disait Jean Giraudoux "Le respect d'autrui et de soi-même qui s'appelle d'ailleurs à juste titre, l'urbanité".

Notre association, depuis 1930, ne cesse de développer cet esprit d'urbanité. Elle vous permettra de mieux nous connaître, c'est-à-dire de mieux nous apprécier et nous vous invitons tous en 2008 à venir nous rejoindre en adhérant à l'association.

Le conseil d'administration

SOUVENIR : LE DEPART DE LA DERNIERE ETAPE 2006

Le Parc, dernier village du Tour ?

Un Tour très ouvert

C'est le pronostic que j'avais osé dans le Riverain de juin 2006. Ouvert, le Tour 2006 le fut, échevelé même tant l'absence pour soupçons de dopage des principaux favoris avait permis aux outsiders de se mettre en évidence, provoquant rebondissements et retournements. J'avais ajouté "On en saura sans doute beaucoup plus au départ du Parc de Sceaux". Et, en effet, à la suite de la 'chevauchée fantastique' de Floyd Landis entre Saint Jean de Maurienne et Morzine, le suspense était levé lors de l'avant-dernière étape, un contre la montre entre Le Creusot et Montceau les Mines. L'Américain avait Tour gagné au départ du Parc, le 23 juillet et allait connaître un final triomphal jusqu'aux Champs Elysées.

Las, un dernier revirement d'après tour, provoqué par les analyses du laboratoire de Chatenay-Malabry, privait Landis de sa magnifique victoire pour dopage à l'IEPO lors de sa chevauchée. En principe, son brillant et inattendu second, l'espagnol Ferrero, devrait être déclaré vainqueur. Toutefois, l'Américain contestant les analyses et ayant fait appel à l'heure où j'écris cet article, le Tour 2006 n'a toujours pas de vainqueur officiel.

Le dernier village

Pour moi, le vrai gagnant restera le Parc de Sceaux qui nous a offert un spectacle magnifique au matin de ce Dimanche 23 juillet en pleine canicule. Depuis la veille au soir, le Parc était le dernier village du Tour de

France ! La caravane publicitaire prenait possession de la RN20, le podium du Tour s'érigait sur l'esplanade du château, les animations fleurissaient l'Allée d'Honneur. Seul inconvénient, la grande Boucle nous "bouclait" dans notre village du Samedi 19h au Dimanche 15h. Notre Association avait prévenu les 3 Villageois par lettre le 10 juillet, complétant ainsi les informations abondamment diffusées par les Maires d'Antony et de Sceaux : bulletins municipaux, lettres circulaires, site internet. Hormis quelques cas particuliers, il ne semble pas en être résulté d'inconvénients majeurs.

Une mémorable matinée

Nous avons été nombreux à avoir vécu une mémorable matinée en ce Dimanche 23 juillet 2006. Dès les premières heures de l'aube, parcourant les avenues de notre lotissement, j'avais pu constater la mise en place des services d'ordre, celui de l'organisateur ASO et celui de la Police Nationale. Par rafales, les stations du RER dégorgeaient leur flot de "fans" de la Petite Reine. La foule s'amassait aux alentours du château et tout au long de l'Avenue Lenotre. La RN20 était livrée aux piétons et aux badauds admirant la caravane du Tour au repos. J'ai personnellement éprouvé un plaisir intense à marcher sans crainte tout au long de cette route nationale devenue une véritable avenue l'espace d'un matin.

10h10 : ouverture du village. Une émission de France 3 en direct se tenait sur le plateau installé près du château. Notre Député, Patrick Devedjian, disait sa joie de voir le Tour démarrer d'Antony. Philippe Laurent, Maire de Sceaux et amateur de Cyclisme soulignait

son plaisir à voir partir de Sceaux la 20ème et dernière étape du Tour. La police à cheval veillait sur le bon déroulement de l'émission.

L'Allée d'Honneur était livrée aux enfants qui s'adonnaient aux jeux offerts par les stands du Tour et les écoles de vélos. Les vendeurs de l'Equipe, proposaient leurs magazines, le programme officiel du Tour et l'Equipe Dimanche tirait "A chacun son Tour". Dans cette foule qui s'agglutinait dans une ambiance bonne enfant, chacun vivait en effet son Tour. Ici et là, l'on croissait des "Riverains", qui curieux, qui étonnés. Nous étions aux premières loges !

Un départ très suivi

11h50. Les choses sérieuses commençaient avec le départ de la caravane publicitaire. La RN20 se vidait de ses véhicules et de ses piétons.

12h30 La phase la plus spectaculaire de l'événement commençait. Arrivés en TGV de Montceau-les Mines via la gare de Massy, les rescapés du Tour se présentaient, l'un après l'autre, pour la signature du registre de départ. Présentés par le speaker du Tour de France, à l'applaudimètre, on pouvait mesurer leur popularité :

Landis, le héros et sans doute le futur vainqueur, victime d'une grosse défaillance à l'Alpe d'Huez et se rétablissant miraculeusement à Morzine ; Ferrero qui venait de perdre son beau maillot jaune après l'avoir défendu à la limite de ses forces ; les Français Dersel, révélation de ce Tour et Christophe Moreau, auteur d'une très belle ascension du col de Joux Plane, tous deux dans les dix premiers.

Puis chacun d'eux, seul ou en groupe se dirigeait à vélo, dévalant l'Avenue Lenotre jusqu'à la ligne de départ de l'avenue Coysevox. Spectateurs passionnés, nous les suivions. Sur leurs superbes machines, ils

nous parssaient enfin, tels que nous les aimons, vedettes ou "gregarios", rouleurs, sprinters, escaladeurs, des surhommes !

13h35 Le départ fictif. Le pistolet du starter libérait enfin le peloton multicolore pour sa marche triomphale en Ile de France.

L'étape triomphale

Débutée par un défilé de 5,7km dans Antony, l'étape ultime commençait vraiment dans l'avenue du Bois de Verrières où était déclenché le chronomètre pour un parcours de 154,5 km. Ce fut essentiellement un long voyage triomphal de 92 km dans le 92 avec un dernier col au Mont Valérien, puis la descente vers la Seine et 9 circuits sur les Champs-Élysées. Sur l'avenue de légende, le vainqueur du prologue, le Norvégien Thor hushtod l'emportait au sprint. Et l'Américain Floyd Landis revêtait son dernier maillot jaune devant l'Espagnol Osear Ferreiro qui sera, peut-être, un jour déclaré vainqueur sur le tapis vert !

Quant à nous, Riverains du Parc, nous marquerons d'une pierre blanche ce Dimanche 23 juillet 2006, un Dimanche pas comme les autres !

C'était bien notre Tour !

Roger Vidal

Le Riverain du Parc de Sceaux, trimestriel édité par l'Association des Riverains du Parc de Sceaux (Arps), 45, avenue Lulli, à Sceaux (Hauts-de-Seine). Ont participé à ce numéro : Paulette Ratier, Robert Couaillac, Alain Boutigny et Francis Herbin. Imprimé par Crisido, à Pantin. Directeur de la publication : Nicole Duheil. Maquette : Jean-Baptiste Brunel.